

Sixième Conférence ministérielle du Dialogue euro-africain sur la migration et le développement

13-14 Décembre 2022

Cadix, Espagne

Palacio de Congresos

**Document
final**



Sous la Présidence de l'Espagne

Projet financé par l'Union européenne



Projet mis en œuvre par l'ICMPD



Introduction

Après plus de quinze ans de coopération fructueuse en matière de migration et de développement dans le cadre du Processus de Rabat, la sixième Conférence ministérielle du Dialogue Euro-Africain sur la Migration et le Développement a réuni à Cadix les 13 et 14 décembre 2022 des Ministres et des représentants de haut niveau de l'Union européenne et de l'Afrique du Nord, de l'Ouest et Centrale pour définir le nouveau cadre stratégique du Dialogue pour la période 2023-2027.

Cet événement d'envergure a rassemblé 25 pays africains et 27 pays européens, des délégués des organisations régionales partenaires du dialogue (CEDEAO, Union européenne) et des représentants d'organisations internationales (HCR, OIM, CICR, ONUDC). Sous les auspices du Royaume d'Espagne, la Conférence a permis de renouveler les engagements politiques des pays partenaires pris en 2006 pour construire une approche globale, concertée et équilibrée de la gestion des migrations.

La Conférence s'est conclue par l'adoption de la Déclaration politique et du Plan d'action de Cadix qui soutiendront le cadre de coopération du Processus de Rabat pour les cinq années à venir (2023-2027). Le Secrétariat du Dialogue, assuré par l'ICMPD, appuiera la mise en œuvre de ces engagements en fonction des besoins identifiés. Cette réunion a également été l'occasion pour les pays partenaires d'échanger leurs points de vue lors de deux tables rondes, l'une portant sur les opportunités et défis communs en matière de migration et mobilité pour les pays du Processus de Rabat, et la seconde sur les perspectives pour faire face aux nouveaux facteurs de migration dans la région du Processus de Rabat. Enfin, la sixième Conférence ministérielle s'est clôturée par la passation de la Présidence au Royaume du Maroc.

• Cérémonie d'ouverture de haut niveau

M. Michael Spindelegger, Directeur général de l'ICMPD, a tout d'abord rappelé l'importance, dans cette période de crises multiples, de renforcer le partenariat, la coopération et les dialogues sur les migrations tels que le Processus de Rabat qui constitue un instrument clé à cet égard. En effet, depuis sa création en 2006, le Processus de Rabat a servi de plateforme de dialogue, dans le but de trouver des réponses communes et coordonnées pour relever les défis et utiliser les opportunités de la migration internationale. M. Spindelegger a par la suite salué les progrès concrets qui ont été réalisés dans les cinq domaines du Plan d'action de Marrakech, notamment dans le développement d'outils de collecte, de partage et d'analyse des données, dans les synergies créées avec d'autres dialogues et cadres régionaux et dans l'approche opérationnelle adoptée. Il a ajouté que la Déclaration politique et le Plan d'action de Cadix ouvriront la voie à une coopération renforcée, nécessaire pour assurer le succès des actions collectives face à un phénomène aussi complexe et multiforme que la migration internationale.

M. Margaritis Schinas, Vice-président de la Commission européenne, a souligné, dans une déclaration vidéo, combien le Processus de Rabat apporte une valeur ajoutée évidente en matière de dialogue, d'action, de confiance mutuelle et de partenariat aux pays et organisations qui y participent. Le fait qu'un toujours plus grand nombre de pays souhaitent s'impliquer dans ce dialogue est un signe tangible de son succès. M. Schinas a salué la déclaration de Cadix qui fournit une orientation politique claire pour les années à venir avec en présentant les priorités communes de plus de 50 États européens et africains. Cela témoigne du haut niveau de confiance et d'ouverture atteint dans le domaine sensible de la migration et de la mobilité ainsi que de l'approche globale et équilibrée suivie dans le cadre du plan d'action conjoint de La Valette et du Pacte européen sur la migration et l'asile. Il a ensuite exprimé son attente que la conférence ministérielle soit l'occasion d'initier des actions concrètes et immédiates sur le terrain. M. Schinas s'est également engagé à immédiatement soutenir la mise en œuvre du plan d'action de Cadix, notamment par le biais des Initiatives Team Europe qui pourront avoir un véritable impact transformateur sur la gestion et la coopération entre l'UE et l'Afrique en matière de migration. Il importe plus que jamais d'assurer une migration sûre et régulière afin d'éviter des routes dangereuses et des situations dramatiques

pour les migrants. Il s'est enfin félicité du long chemin parcouru ensemble dans le cadre du Processus de Rabat basé sur la reconnaissance mutuelle d'une responsabilité partagée sur la migration tout en exprimant sa pleine confiance au Royaume du Maroc pour poursuivre dans cette voie lors de sa présidence.

Mme Fatou Sow Sarr, Commissaire du Développement humain et des Affaires sociales de la CEDEAO, a débuté son intervention en précisant que cette Conférence ministérielle était l'occasion de renouveler les engagements des pays partenaires pour une meilleure prise en compte des défis actuels (conflits, insécurité, Covid-19, etc.). Afin de relever les défis migratoires communs (vulnérabilité des migrants, accès à l'emploi des jeunes et des femmes, changement climatique, lutte contre les réseaux de trafiquants et de traite des êtres humains), il convient de mieux articuler les stratégies de réponse des différents acteurs et d'adopter des cadres normatifs adaptés. Ces défis exigent des réponses globales, équilibrées et coordonnées en impliquant les acteurs, locaux, régionaux et nationaux, y compris les membres des diasporas. La représentante de la CEDEAO a par la suite indiqué que la mise en œuvre du Plan d'action de Cadix supposait des ressources financières, accompagnées de mécanismes de suivi pour mesurer périodiquement la portée des interventions. Enfin, elle a salué le fait que la gouvernance du Dialogue ait été renforcée grâce à l'inclusion de quatre nouveaux pays dans le Comité de pilotage, en respectant le principe de parité géographique.

M. Younes Sekkouri, Ministre de l'Inclusion Économique, de la Petite Entreprise, de l'Emploi et des Compétences du Royaume du Maroc a axé sa prise de parole sur l'importance des notions de multilatéralisme, de volontarisme, de leadership et de coopération pour solutionner les défis communs. Il a par la suite mentionné que le Maroc, qui se trouve au carrefour de l'Europe et de l'Afrique, souhaite pleinement s'inscrire dans la mise en œuvre des objectifs et actions détaillés dans le Plan d'action de Cadix. M. Sekkouri a clôturé son intervention en insistant sur le fait que le Maroc s'engagera à continuer les efforts engagés par l'Espagne lors de sa présidence à venir.

M. José Manuel Albares, Ministre des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération du Royaume d'Espagne a clôturé la cérémonie d'ouverture en rappelant, tout d'abord, le rôle joué par Cadix comme carrefour de cultures ce qui en fait une ville prédestinée pour le dialogue Euro-Africain. Ce choix se justifie particulièrement alors que la migration est un enjeu central pour l'Europe et la Méditerranée. Il a souligné ensuite quelques thèmes clés relatifs à la migration sur lesquels l'Espagne s'était engagée tout au long de sa présidence du Processus de Rabat. Le monde fait face à des défis complexes, notamment une augmentation constante des flux migratoires, auxquels les textes à adopter lors de la conférence Ministérielle apportent une réponse ambitieuse. M. Albares a souligné que l'objectif commun était de garantir une migration ordonnée, prévisible et sûre, dans le respect des droits fondamentaux et de la dignité de chaque migrant. Il importe de traiter les causes profondes de la migration irrégulière et cela ne peut se faire qu'avec une collaboration transversale entre les différents ministères en charge des migrations, de l'intégration ou des diasporas des pays de départ, de transit et de destination, tant au plan sud-sud que sud-nord. Il a conclu en saluant la diversité et le dynamisme du continent européen qui sont aussi le fruit de la contribution des migrants. M. Albares a plaidé pour une gestion efficace des migrations entre les continents européen et africain afin de préserver cette source de richesse pour tous.

• Adoption de la Déclaration politique et du Plan d'action de Cadix

Mme Dolores Rios, Ambassadrice pour les migrations au sein du Ministère des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération du Royaume d'Espagne, a salué le travail mené collectivement avec l'ensemble des pays partenaires pour élaborer la Déclaration politique et le Plan d'action de Cadix qui reflètent les principales tendances migratoires et les récentes évolutions politiques depuis 2018. Mme l'Ambassadrice a ajouté que, dans ces deux textes, les pays partenaires reconnaissent que seule une approche globale, intégrée et multidimensionnelle peut assurer le succès des actions collectives face à la complexité du phénomène des migrations internationales et de l'asile. Elle a par la suite souhaité la bienvenue aux nouveaux membres du Comité

de Pilotage, à savoir le Niger, le Nigeria, la Suisse et les Pays-Bas. Elle a conclu son intervention en précisant que la Déclaration politique et le Plan d'action de Cadix constituaient des textes équilibrés prenant en compte l'ensemble des enjeux et défis à venir qui constitueront la base d'un partenariat pour les cinq années à venir.

La Déclaration politique et le Plan d'action de Cadix ont été adoptés par l'ensemble des pays partenaires cités dans la Déclaration Politique.

• **Table ronde 1 : Opportunités et défis communs en matière de migration et mobilité pour les pays du Processus de Rabat**

Dans son discours introductif, **M. José Manuel Albares**, Ministre des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération du Royaume d'Espagne, a identifié de nombreux défis communs aux pays partenaires du Dialogue, parmi lesquels le différentiel démographique et de développement entre les deux continents, la situation sanitaire mondiale, la crise russo-ukrainienne, l'urgence climatique. Face à ces défis, il a rappelé la nécessité d'adopter une démarche de solidarité et de responsabilité partagée.

Les interventions des pays partenaires et organisations internationales ont porté sur des opportunités et des défis communs.

Domaine 1 : Avantages des migrations en termes de développement et lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées

Plusieurs pays ont mentionné l'importance de prendre en compte les **causes profondes de la migration** : Espagne, Guinée équatoriale, République Centrafricaine, République tchèque, Roumanie, HCR. Parmi ces causes profondes, la question du **changement climatique** a été mentionnée par plusieurs pays : Espagne, Maroc, Mali, République Centrafricaine, Guinée équatoriale, Croatie, Malte, Nigeria, Slovaquie, OIM. Le rôle moteur des **diasporas** dans le développement des pays d'origine et de destination a également été rappelé par le Niger et le Luxembourg.

Domaine 2 : Migration régulière et Mobilité

De nombreux pays ont centré leur intervention sur la nécessité de **renforcer les canaux de migration régulière, notamment en matière de migration professionnelle, d'éducation et de formation professionnelle** : Espagne, Portugal, Maroc, Mali, Niger, Autriche, Belgique, Croatie, Grèce, Luxembourg, Nigeria, Roumanie, HCR, OIM.

Domaine 3 : Protection et Asile

La nécessité de **la protection internationale et de l'asile** a été rappelée par plusieurs pays, notamment en ce qui concerne l'importance des opérations de réinstallation (Portugal, Niger et Suède, HCR) : Espagne, Pays-Bas, Suisse, Autriche, Croatie, Chypre, Grèce, Italie, Luxembourg, Malte, Nigeria, Roumanie, CICR.

Domaine 4 : Prévention et réduction effective de la migration irrégulière, lutte contre le trafic de migrants et la traite des êtres humains

La lutte contre la migration irrégulière, le trafic de migrants et la traite des êtres humains est primordiale pour de nombreux pays : Espagne, Pays-Bas, Mali, Suisse, Bulgarie, Chypre, Grèce, Malte, HCR, OIM, ONUDC.

Domaine 5 : Retour, réadmission et réintégration

La question du **retour et de la réintégration** constitue une priorité pour les pays suivants : Espagne, Maroc, Mali, Finlande, Niger, Pays-Bas, Suisse, Bulgarie, Chypre, Grèce, Slovénie, HCR.

Enfin, le **défi démographique** a été identifié comme un défi commun par le Maroc et le Niger tandis que la Suède et le Luxembourg ont tous deux mentionné que la gestion de la migration constituait une **responsabilité partagée**.

- **Passation de la Présidence au Royaume du Maroc**

M. Fernando Grande-Marlaska, Ministre de l'Intérieur du Royaume d'Espagne et M. Younes Sekkouri, Ministre de l'Inclusion Economique, de la Petite Entreprise, de l'Emploi et des Compétences du Royaume du Maroc se sont serré la main pour passer officiellement la Présidence du Processus au Maroc.

- **Table ronde 2 : Perspectives pour faire face aux nouveaux facteurs de migration dans la région du processus de Rabat**

M. Fernando Grande-Marlaska, Ministre de l'Intérieur du Royaume d'Espagne a rappelé dans ses propos introductifs l'importance de traiter de façon globale et intégrée l'ensemble des 5 domaines du Plan d'action de Cadix, en prenant en compte l'importance de la prévention et du renforcement de la coopération consulaire et institutionnelle.

Domaine 1 : Avantages des migrations en termes de développement et lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées

La question des liens entre migration et développement ainsi que celle des causes profondes de la migration qui sont centrales pour les pays du Processus de Rabat ont été mentionnées par plusieurs pays : Espagne, Maroc, Finlande, Gambie, Pays-Bas, République Centrafricaine, Sénégal, Suède, Belgique, France, Gabon, HCR, OIM. Parmi les causes profondes, **le changement climatique** a été évoqué par de nombreux pays comme un défi majeur : Espagne, Maroc, Finlande, Gambie, Belgique, France, Nigeria. Plusieurs pays ont mentionné l'importance accordée aux membres de leur **diaspora** : Cameroun, France.

Domaine 2 : Migration régulière et Mobilité

La migration régulière et la mobilité constituent un enjeu central pour nombre de pays partenaires. Plusieurs d'entre eux ont évoqué l'importance de renforcer les canaux de migration régulière : Espagne, Maroc (migration circulaire et accords interuniversitaires), Portugal (accords bilatéraux en matière d'emploi), CEDEAO, Sénégal (création d'emplois), Belgique, Bénin, France (importance des étudiants étrangers), Ghana, Nigeria (formation professionnelle), Gabon, ICMPD (formation professionnelle), OIM. Plusieurs pays ont insisté sur la nécessité de renforcer **la mobilité et l'accès à l'emploi des jeunes** : Gambie, CEDEAO, Sénégal, Cameroun.

Domaine 3 : Protection et Asile

La protection et l'asile sont des enjeux centraux pour plusieurs pays partenaires : Espagne, Belgique, Cameroun, France (protection internationale pour les personnes les plus vulnérables), Gabon, Suisse (séparation des familles, migrants disparus, mineurs non accompagnés), HCR (réinstallation).

Domaine 4 : Prévention et réduction effective de la migration irrégulière, lutte contre le trafic de migrants et la traite des êtres humains

De nombreux pays ont identifié la **lutte contre la migration irrégulière, le trafic de migrants et la traite des êtres humains** comme une de leurs priorités : Espagne, Gambie, Pays-Bas, Portugal, RCA, CEDEAO (dimension importante du genre dans la traite des êtres humains), Sénégal, Suède, Bénin, Congo-Brazzaville, France, Ghana, Gabon, HCR (protection des victimes de la traite des êtres humains).

Domaine 5 : Retour, réadmission et réintégration

Les pays qui ont identifié le retour et la réintégration comme des enjeux importants sont les suivants : Espagne, Maroc, Gambie, Suède, Belgique, Sénégal (réintégration des migrants sénégalais de retour), Belgique, Cameroun (réintégration durable), Congo-Brazzaville, France, Ghana, OIM.

Plusieurs éléments transversaux ont été identifiés par les pays partenaires, tels que l'importance d'adopter une **approche globale et intégrée de la migration** (Espagne, Maroc, Pays-Bas, Sénégal, Belgique, Congo-Brazzaville, OIM) ou encore l'importance de disposer de **données fiables** sur la migration (Maroc, Gabon) et d'avoir un **récit et un discours équilibré sur la migration** (Maroc).

- **Allocution de clôture par le Royaume du Maroc**

M. Younes Sekkouri, Ministre de l'Inclusion Économique, de la Petite Entreprise, de l'Emploi et des Compétences du Royaume du Maroc a clôturé la Conférence ministérielle en saluant l'ambition renouvelée du Processus de Rabat de coopérer au travers de la Déclaration politique et du Plan d'action de Cadix pour les années à venir. Il s'est réjoui de l'ouverture du Comité de pilotage à de nouveaux pays pour une approche plus inclusive et efficace de la migration. Il a enfin salué la candidature du Portugal pour succéder à la Présidence marocaine.